



Elections au Comité National du CNRS 2025

**SALOMON Hélène**

**Section : 33 - Collège : B1**

Préhistorienne, recrutée au CNRS en 2017 en qualité de CR1, je suis membre de l'UMR 5204 « Environnements, Dynamiques et Territoires de Montage » (Le Bourget-du-Lac), où j'assume, entre autres, la co-responsabilité de l'équipe *Sociétés* et la responsabilité du plateau de microscopie.

J'ai choisi de consacrer mon programme de recherche aux sociétés du Paléolithique moyen et du Paléolithique supérieur ancien d'Europe en les abordant par le prisme de l'exploitation de matières colorantes. En cherchant à caractériser les modes d'acquisition, de transformation et d'utilisation de ces matières, c'est le rapport de ces sociétés aux ressources, aux espaces et à leur milieu qui peut être abordé. En m'impliquant sur les fouilles de sites de plein air, en abris sous roche et en grotte, je documente les pratiques et les valeurs passées relatives à l'exploitation des ressources colorantes. Adossées à la constitution d'une lithothèque de références géologiques à l'échelle nationale, les recherches menées sur les collections archéologiques permettent de révéler des sélections exigeantes des matières premières utilisées dans les activités quotidiennes dans la sphère domestique et symbolique (sépultures, art rupestre). Ces recherches mobilisent des compétences interdisciplinaires, convoquant les méthodes naturalistes en géosciences, de la chimie et de la physique des matériaux, de la technologie et de l'anthropologie sociale.

Mon programme de recherche personnel s'inscrivant pleinement dans une dynamique collective de science ouverte, ma participation au fonctionnement de la recherche ne se conçoit pas sans une implication forte dans ses structures et sans un investissement dans des responsabilités partagées, administratives et scientifiques. Ce qui m'a conduit à être, depuis 2020, co-responsable de mon équipe, mais aussi me consacrer à la formation des étudiant.e.s (co-directions de thèses, de stages, comités de suivi de thèses, jurys...) et au soutien des postdoctorants.es dans leurs démarches après la thèse (préparation aux concours, à la qualification, demandes de financement). Depuis 2017, j'ai beaucoup appris de ces activités tant sur le plan scientifique, humain qu'administratif. Je soutiens une recherche publique de qualité au service de la société et de ses patrimoines, en particulier dans des domaines qui pourraient facilement paraître « non rentables » dans une vision à court terme.

Maintenir et renforcer une recherche de qualité, cela exige des personnels et des moyens suffisants, à l'opposé des baisses drastiques des crédits de base affectant toutes les institutions publiques depuis des années, les subventions étant redistribuées par des instruments (labex, ANR, etc.) favorisant exclusivement des programmes courts, profilés et très chronophages, souvent sur des appels d'offres restrictifs. Ces pratiques, au détriment du financement de programmes longs, sont dommageables aux recrutements pérennes (précarisation des postdoctorants.es *via* des contrats de courte durée), à la nécessaire maturation des connaissances pour une réflexion de qualité, et au bien-être au travail (de plus en plus négligé avec la recherche de pseudo-performances, la mise en concurrence des chercheurs.euses). De plus, cela transforme négativement les pratiques éditoriales (publications à la chaîne, formatage des articles et des idées). Cette pression à « l'excellence », selon des critères qui méritent un véritable débat de fond, s'est imposée à tous les niveaux et à tous les acteurs.rices de la recherche. Et c'est parce que je veux défendre une façon collégiale de construire des connaissances au profit de tous.tes, que je candidate aujourd'hui au titre du SNTRS-CGT aux élections du Comité National de la section 33.

## Profession de foi des candidat·es SNTRS-CGT aux élections 2025 du CoNRS Collège A et B (chercheurs chercheuses)

**Au SNTRS-CGT, nous syndiquons et représentons tous les personnels de la recherche. Cela nous permet de présenter des candidat·es dans tous les collèges.**

**Mettre en œuvre une évaluation sur des bases collégiales et des critères scientifiques**

L'évaluation par les pairs est un des principaux atouts du statut de chercheur·se. Or, elle est constamment menacée par les indicateurs de performance qui exacerbent la notion d'excellence et tendent à effacer la personne derrière son h-Index ou sous l'accumulation de contrats. Les élu·es CGT, pour contrer les dérives d'une évaluation-sanction, jouent un rôle important de protection des agent·es. Nous montrerons la plus grande vigilance lorsque des avis défavorables seront discutés, notamment lors des propositions d'avis d'insuffisance professionnelle, qui ouvrent la voie au licenciement des collègues et ne devraient être émis qu'en dernière extrémité, après examen très approfondi. Nous revendiquons une refonte complète du dispositif de Suivi Post-Évaluation (SPE), déclenché par les services RH, qui ne devrait intervenir qu'à la demande et sous le contrôle des sections.



**Voter SNTRS-CGT, c'est renforcer le CNRS comme acteur majeur de la recherche publique et c'est défendre son personnel, ses statuts et ses conditions de travail.**

**VOTEZ pour des élu·es solidaires et actives à votre service, VOTEZ pour les candidat·es présent·es par le SNTRS-CGT !**

### Promouvoir l'égalité professionnelle

L'égalité entre hommes et femmes est un moteur de notre engagement et nous serons attentives et attentifs à contrer les biais de genre au moment des recrutements ainsi que le plafond de verre qui bloque individuellement les femmes lors des promotions. Nous combattrons de même, à ces deux moments-clés de la carrière, toutes les discriminations – en raison du lieu de formation ou d'exercice du métier, de l'orientation sexuelle, du nom, de la couleur de la peau, etc. Nous faciliterons enfin de manière inconditionnelle l'évolution de carrière de tout·e agent·e en situation de handicap et participerons à sécuriser les parcours professionnels avec bénéfice de l'obligation d'embauche (BOE) – en intégrant dans les jurys un·e référent·e handicapé afin de sensibiliser et former les membres de jurys à la « compensation du handicap » pour les concours réservés BOE comme à la voie classique.

### Promouvoir l'égalité entre les unités de recherche

Nous luttons pour le retour effectif de l'évaluation des laboratoires aux sections du Comité national, nous avons écrit en ce sens aux député·es pour demander la suppression du Hcéres, et nous ferons en sorte, une fois élu·es, de défendre cette prérogative essentielle. Nous nous attacherons dès lors à résister, en section, aux menaces exercées à l'encontre des UMR et de leurs ressources – comme nous l'avons fait récemment à l'encontre de la création du label « Key-lab » et de coupes budgétaires scandaleuses. La participation aux sections du CoNRS et, dès lors aussi, à la C3N est une façon de faire vivre le débat démocratique sur la politique scientifique de l'établissement, en son sein, au plus près de l'activité des agent·es.

### Défendre les libertés académiques et la liberté d'expression

Nos objets et nos résultats de recherche sont susceptibles de ne pas satisfaire les intérêts politiques de court terme ni les intérêts du patronat. C'est pourquoi nos libertés de recherche et d'expression sont régulièrement menacées. Ce sujet prend aujourd'hui toute son importance avec l'arrivée au pouvoir de politiques obscurantistes comme aux États-Unis ou en Argentine. Le CoNRS se doit de garantir ces libertés et de refuser toute instrumentalisation de son évaluation scientifique à des fins de censure, de pression et de répression politiques. En tant qu'élu·es CGT, nous y veillerons.



**PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !  
UN SEUL TOUR DE SCRUTIN NE VOUS ABSTENEZ PAS  
CHAQUE VOIX COMPTE ! VOTEZ CGT**